



Document de réflexion

Mariage pour toutes et tous

I. Contexte

1. Politique et Eglise

A l'été et à l'automne 2020, le Parlement fédéral a décidé d'ouvrir le mariage civil aux couples de même sexe. La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (aujourd'hui Eglise évangélique réformée de Suisse EERS) recommande à ses Eglises membres de permettre aux couples de même sexe de se marier à l'église. La décision incombe aux Eglises cantonales.

2. Homosexualité

Lorsque nous parlons d'homosexualité dans ce document, nous ne nous limitons pas à la sexualité vécue mais nous référons à l'orientation que peut prendre l'amour, la recherche d'intimité ainsi que le désir charnel envers une personne du même sexe, orientation considérée comme partie intégrante de l'identité humaine.

3. Notre compréhension de la Bible

Au sein d'une Eglise chrétienne, le principe selon lequel la Bible constitue le recueil de textes de référence pour la foi et la vie est communément admis. Les divergences portent sur la manière dont nous interprétons les textes bibliques. Les considérations qui suivent concernant les textes bibliques et leur interprétation se fondent sur une approche historique. D'autres approches n'en sont pas pour autant exclues. Néanmoins, celui ou celle qui fait valoir une autre approche doit fonder sa démarche sur des arguments compréhensibles.

II. Mariage religieux pour toutes et tous

1. Le mariage, l'amour et la sexualité dans la Bible

Les récits de la Création dans Genèse 1 et 2 rapportent la création de l'homme et de la femme: «Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il les créa; mâle et femelle il les créa.» (Gn. 1, 27). Et: «Aussi, l'homme laisse-t-il son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils deviennent une seule chair» (Gn. 2, 24). Toute limitation normative de la communauté conjugale à un homme et à une femme dépasse le cadre de ces deux versets.

La suite de l'Ancien Testament témoigne d'un certain nombre de types de relations différentes entre l'homme et la femme, qui ne sont ni problématisées, ni érigées en norme: le mariage monogame entre un homme et une femme, également avec des concubines; le mariage polygame entre un homme et deux femmes ou plus; le mariage lévirat, où le frère d'un défunt sans enfants doit prendre la veuve pour épouse. On ne peut en déduire une conception du mariage «selon la Bible» voire même «selon la volonté de Dieu».

Dans le Nouveau Testament, on ne trouve pas non plus de conception univoque du mariage. Jésus refuse le divorce à des fins de protection de la femme. Lui-même – qui n'est pas marié – ne se montre pas spécialement en faveur de la famille et du mariage. Il considère ses disciples comme sa véritable famille – «Quiconque fait la volonté de Dieu, voilà mon frère, ma sœur, ma mère.» (Mc. 3,35). L'apôtre Paul, lui-même non marié, voit le mariage comme «un ordre nécessaire» afin de canaliser les pulsions humaines. Son «hymne à l'amour» (1. Co. 13) se réfère à l'amour non pas au sein du couple mais au sein de la communauté chrétienne.

Seuls les textes les plus récents du Nouveau Testament mettent davantage en avant la vie conjugale et familiale. Ephésiens 5, 21 – 33 est probablement le plus important de tous, en faisant un parallèle entre la relation qu'entretiennent un homme et une femme à celle qui existe entre le Christ et son Eglise. L'amour du Christ constitue le modèle d'une telle relation. Ce texte parle donc avant tout de qualité relationnelle. Il n'est pas non plus possible de le lire comme un texte normatif sur l'exclusivité du mariage entre un homme et une femme.

Aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, les textes qui mentionnent l'homosexualité sont rares; toutes les péricopes s'expriment certes négativement au sujet d'une pratique sexuelle entre des personnes de même sexe. Les interdictions dans le Lv. 19 et 20 ne s'adressent qu'aux hommes. Il est requis de mettre à mort les hommes qui ont couché ensemble, tout comme ceux qui ont commis un adultère ou d'autres transgressions sexuelles. Il va de soi que nous avons affaire à un ordre social et religieux patriarcal, typique de l'Orient ancien, et qu'il est impossible d'en déduire la moindre éthique de vie conjugale pour aujourd'hui.

Dans le Nouveau Testament, la prise de position la plus complète se trouve en Romains 1, dans laquelle Paul décrit l'homosexualité comme l'expression du péché humain au même titre que l'injustice, la perversité, la cupidité, la méchanceté, etc. (versets 26 – 29). Le rejet de Dieu selon Paul se traduit par des pratiques de vie qui détruisent la coexistence des êtres humains. L'attirance sexuelle entre personnes du même sexe fait partie pour lui – comme c'était le cas dans l'Antiquité – d'un

acte «contre-nature» alors qu'il est «naturel» que les femmes dénouent leurs cheveux pendant le culte (1. Co. 11 – 14 – 15). Il faut retenir de Paul que la sexualité humaine n'est pas un domaine à part, qui échapperait à l'éthique mais qu'elle doit être vécue en responsabilité devant Dieu.

2. Sur la théologie du mariage

L'un des versets de l'épître aux Romains donne la mesure de la relation entre homme et femme et particulièrement au sein du mariage: «Accueillez-vous donc les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu» (Rm. 15, 7). Deux mots-clés caractérisent cette relation: acceptation et dévouement. Le Christ accueille tous les êtres humains, avec ses côtés lumière et ses côtés obscurs. Dans nos relations, nous devons aller au-devant de l'autre comme quelqu'un que Dieu accueille inconditionnellement. Nous devrions être capables de regarder l'autre avec le regard de Dieu. Le dévouement est au cœur de l'amour: il peut être défini comme la quête de l'autre et non de soi-même; comme le plaisir ressenti en voyant l'autre heureux. Là est le secret de l'amour: dès lors que je me mets moi-même en retrait, je suis comblé.

Cette qualité s'applique-t-elle aux relations hommes-femmes? Là où la Bible parle de mariage, elle ne s'arrête pas à ce qui fait un homme et ce qui fait une femme, mais plutôt à la qualité de la communauté qu'ils forment. Dans sa compréhension du mariage, l'Eglise se fonde sur cette qualité. Au travers de sa pratique de la bénédiction d'alliance, l'Eglise souhaite célébrer, louer, encourager et protéger des relations caractérisées par l'accueil de l'autre et le dévouement. Le fait qu'il s'agisse d'un couple de sexe opposé et ou de même sexe n'est finalement pas différent.

Selon la conception réformée, le mariage n'est pas un sacrement, donc il n'est pas une communauté où les deux personnes qui s'unissent recevraient une part surrogatoire de grâce divine. Cependant, une bénédiction d'alliance n'est pas non plus un acte par lequel l'union entre deux personnes serait simplement bénie. Les réformés comprennent le mariage comme une alliance, comme une union au sein de laquelle chacune des deux personnes accepte avec reconnaissance le don de l'amour de l'autre et s'engage à son tour à se dévouer à l'autre par amour, chacune sachant par ailleurs que l'alliance humaine reste placée sous la protection de l'alliance que Dieu a conclue avec toute l'humanité.

3. Liberté de conscience des pasteures et pasteurs

Le Règlement ecclésiastique de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura garantit aux pasteures et pasteurs la liberté dans la proclamation de la Parole (art. 124 al. 2). Les discussions autour des thématiques de l'amour, du mariage et de la sexualité montrent qu'elles sont intimement liées à la manière de concevoir la Bible et la foi personnelle. C'est pourquoi il convient de garantir la liberté de conscience dans ce domaine. Aucun membre du corps pastoral ne peut se voir contraint par son Eglise à célébrer le mariage d'un couple du même sexe. La possibilité d'une rétractation pour les cas de conscience existe déjà: «Lorsqu'un acte pastoral pose au pasteur un conflit de conscience, il peut se faire dispenser de l'accomplir par le conseil de paroisse.» (art. 132, al. 1).

III. Malgré les différences *une seule* Eglise

Les divergences autour de la thématique sur le mariage pour tous peuvent mettre en péril l'unité de notre Eglise. L'unité doit constituer un bien précieux dans l'Eglise. Une Eglise où règnent querelles et divisions ne parvient donc pas à transmettre de manière convaincante cette paix au monde extérieur. Car son message est un message de paix et de réconciliation!

Les divergences au sein de l'Eglise ne sont pas en soi une mauvaise chose. L'unité de l'Eglise ne doit pas être confondue avec homogénéité ou uniformité. Dans I Co. 12, Paul y décrit le rapport entre chrétiens et chrétiennes en recourant à l'image du corps. Le pied ne peut pas dire à la main qu'il n'a pas besoin d'elle, ou que l'oreille ne peut pas faire partie du corps, car elle n'est pas un œil. L'Eglise est un ensemble de différents membres dépendants les uns des autres.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure elles aussi comprennent leur unité de la sorte lorsqu'elles parlent de «Vivre la foi au pluriel». Elles deviennent unité dans la diversité dès l'instant où règnent le partage mutuel et l'intérêt manifeste des unes et des uns pour les autres. Les questions autour du mariage et de la bénédiction de l'alliance «pour toutes et tous» montrent clairement à quel point le modèle très réformé de l'unité dans l'Eglise peut être exigeant.

Nous nous souvenons des mots de Paul: «Accueillez-vous donc les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis.» De même qu'il nous est demandé d'accepter chaque être humain comme une personne que le Christ a acceptée, de même nous devons accepter nos frères et sœurs chrétiens, quand bien même ils ou elles pensent tout différemment de nous. Que Jésus ait fait alliance avec chaque être humain nous lie plus que tout à l'être humain.

En les observant, les étapes concrètes suivantes peuvent permettre aux personnes défendant des opinions différentes de rester néanmoins *une* Eglise:

(1) La *base commune* est fondamentale: appel de Dieu à nous tous; la Bible comme fondement; l'origine réformée; le baptême, la sainte cène et le Notre Père, qui ont de l'importance pour nous. Les différences entre nous nous autorisent-elles à abandonner les fondations communes? La question ultime et radicale est la suivante: pouvons-nous affirmer avec conviction qu'il faille nous séparer pour être capables d'honorer de manière crédible la mission que Jésus nous a confiée?

(2) Il n'est pas moins important de cultiver *une approche constructive de la différence*: Chaque position peut ainsi être comprise comme une tentative qui concourt à l'effort commun de bonne compréhension de ce que signifie être chrétienne et chrétien aujourd'hui. Les réponses sont moins déterminantes que les questions. Nous nous percevons moins comme tenants et tenants de pensées différentes que comme partenaires d'une quête commune.

(3) Une discussion devient sérieuse lorsque les parties *s'engagent de manière contraignante* sur certains points. Par exemple, une communication ouverte, une culture de la rencontre régulière ou la prière les unes et les uns pour les autres. Il est indispensable que les engagements soient réalistes et promettent un réel progrès.